

## Bo-Agri : Quoi de neuf au 23 Sept 2021

# tin officie

ministère de l'agriculture depuis

Organisation de l'activité rugby dans l'EA -  
Régime de télétravail applicable à compter  
du lundi 4/10/21 - Formation à distance des  
Directeurs sur le pilotage du numérique -  
Nomination des présidents de jury des  
examens BTSA 2022 - Supplément familial de  
traitement - Congés bonifiés campagne ÉTÉ  
2022 -

ir      Mobilité      Abo

## Organisation de l'activité rugby dans l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2021/2022.

**RESUME** : Organisation de l'activité rugby dans l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2021/2022 : réorganisation territoriale, organisation du championnat, actions d'animation et de promotion de l'activité, commissions thématiques.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-701>

## Arrêté du 15 septembre 2021 portant nomination des présidents de jury des examens du Brevet de Technicien Supérieur Agricole pour la session 2022

[https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document\\_administratif-476dd0cb-7f9c-4d28-ae52-abe44c6f89db](https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document_administratif-476dd0cb-7f9c-4d28-ae52-abe44c6f89db)

## **Formation à distance en 2021 des directeurs, directeurs adjoints et directeurs de centre des EPLEFPA sur le pilotage du numérique**

**RESUME** : Note d'information sur l'organisation en 2021 d'une formation à distance pour les directeurs, directeurs adjoints et directeurs de centre des EPLEFPA sur le pilotage du numérique. Cette action de formation est la deuxième prévue dans la note de service DGER/DAT/2021-673 du 08/09/2021.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-704>

## **Définition du régime de télétravail applicable à compter du lundi 4 octobre 2021.**

**RESUME** : La présente note définit le régime de télétravail applicable au ministère de l'agriculture et de l'alimentation à compter du 4 octobre 2021, dans l'attente de la conclusion de l'accord ministériel sur le télétravail et de la publication de l'arrêté ministériel, tous deux pris à la suite de l'accord-cadre interministériel du 13 juillet 2021.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-702>

## **Supplément familial de traitement – Organisation du contrôle de scolarité 2021/2022**

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-700>

## **Note de service congés bonifiés campagne ÉTÉ 2022**

**RESUME** : Cette présente note a pour objet d'informer les agents sur l'organisation de la campagne ÉTÉ 2022 des congés bonifiés

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-699> Monique Bricage Secrétaire Nationale Permanente SEA-UNSA Chargée du suivi des dossiers administratifs des cadres, agents de l'enseignement technique et supérieur agricole public et des lycées maritimes répondra à vos demandes par téléphone

ligne directe : 01 49 55 80 13 téléphone professionnel : 06 69 42 86 81

par mail : [monique.bricage@agriculture.gouv.fr](mailto:monique.bricage@agriculture.gouv.fr) ou

sur rendez-vous à la permanence du SEA-UNSA (Permanence dans les bureaux de Varenne les



SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / [sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr](mailto:sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr)  
Suivez-nous sur Twitter @SEA\_UNSA

mardi, mercredi et jeudi) Bât B 4ème étage pièce B426 Ministère de l'agriculture et de l'alimentation 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP